

CONDITIONS D'UTILISATION DES GITES DE L'ILE MILLIAU

Période de location

Il est possible de louer les gîtes d'étape de l'île Milliau du 1^{er} avril au 30 septembre **uniquement lors de passages à pied**. La durée maximale de location est de 3 nuits.

Les gîtes :

La capacité d'accueil est de **17 personnes maximum** (en cas de non respect, votre réservation peut être annulée sans restitution du paiement, et la caution conservée). Ce nombre de personnes a été fixé pour des raisons de sécurité.

Le nombre de personnes présentes est sous l'entière responsabilité du locataire signataire du contrat.

Le local vaisselle et sanitaire, seul endroit où vous disposez d'eau, se situe à part et est commun aux trois gîtes.

- *L'Eau* : L'eau doit être utilisée avec modération et est impropre à la consommation. . Vous pouvez toutefois cuisiner avec. Une bouteille d'eau par personne vous est remise à l'arrivée.
- *L'Electricité* : Elle fonctionne aux panneaux solaires. L'utilisation d'appareils électriques autres que ceux mis à disposition dans la maison est interdite. Il n'y a pas de chauffage.
- *Téléphone* : L'île est couverte par l'ensemble des réseaux GSM des opérateurs français mais les gîtes ne dispose pas de ligne téléphonique propre. Un point phone est situé dans le préau. Il vous permettra d'appeler l'office de tourisme ou le gardien en cas de problème ou les secours en cas d'urgence. (O.T 02.96.23.51.64 gardien 06.21.46.62.66 pompiers 18).
- *Feux* : Les feux, feux d'artifice, barbecues sont strictement **interdits**. De même que les **cheminées dans les gîtes ne doivent pas être utilisées**.

Le camping sur l'île est **interdit**.

Si vous dépassez la capacité d'accueil – si vous faites du camping – si vous utilisez un barbecue ou les cheminées, **votre caution sera conservée.**

Animaux

Les animaux domestiques sont interdits

Baignade

Attention danger : le courant peut être fort aux abords de l'île. Il n'y a aucune plage.

Assurance

Votre responsabilité peut être engagée. Vérifier les clauses de garantie de votre contrat responsabilité civile ou/et habitation.

CONDITIONS DE LOCATION

Réservations

Les gîtes ne peuvent être loués à des mineurs. Si des mineurs sont présents, ils sont obligatoirement placés sous la surveillance de l'adulte qui a fait la réservation et qui s'engage à être présent pendant toute la durée du séjour. L'île présente des dangers pour les enfants. S'ils vous accompagnent, ils sont sous votre responsabilité. Ils ne peuvent également pas être loués à des classes, camps... et ne sont pas prévus pour organiser des soirées fêtes.

Une réservation est ferme lorsque tous les documents sont retournés à l'office de tourisme dûment complétés et signés, dans un délai maximum de 2 semaines après la prise de contact, **accompagnés du chèque de paiement** émis au nom du trésor public, **du chèque de caution** (100€ par personne plafonnée à 700€, non encaissée et retournée dans un délai de 15 jours après votre départ si aucun dégât n'est constaté et si vous avez respecté les conditions de réservation) et **d'une copie de sa carte d'identité**.

Seules sont prises en considération les demandes de réservations des particuliers. Les gîtes de l'île ne peuvent en aucun cas être associés à un produit commercialisé par un tiers.

Annulation

Si vous annulez votre séjour moins de 8 jours avant la date de réservation, le montant de la location est dû en totalité. Seule votre caution vous sera rendue.

Remise des clés

Les clés sont à retirer directement auprès du gardien sur l'île. Les coordonnées vous seront transmises par l'Office de Tourisme lors de votre réservation.